

DÉCLARATION DE PARIS DES LEADERS PROGRESSISTES POUR LA COP21

Approuvée par la Présidence du PSE le 9 octobre Pour adoption par les Leaders du PSE le 21 octobre à Paris

En tant que Leaders Socialistes et Démocrates européens, nous demandons avec insistance qu'un accord ambitieux, dynamique et juridiquement contraignant soit conclu à la COP21 en vue de garantir à toutes et tous des moyens d'existence durables. La crise climatique induite par l'homme représente l'une des plus grandes menaces pour nos sociétés, pour la santé et les systèmes écologiques dans le monde entier.

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques de Paris (COP21), organisée en décembre par la France, nous offre une occasion unique de résoudre les dangers liés aux changements climatiques. Nous coopérerons étroitement avec le gouvernement français dirigé par le Parti Socialiste dans ses efforts pour placer l'action internationale contre les changements climatiques sur une trajectoire durable, pour faire de cette Conférence un tournant historique et pour faire à nouveau de l'Union européenne un leader crédible sur le terrain des actions dans le domaine climatique.

Il est urgent d'agir. En Europe, la population est déjà, et de plus en plus, exposée aux conséquences du réchauffement climatique. Les populations vulnérables – les enfants, les pauvres et les personnes âgées –souffrent le plus des changements climatiques. Dans l'hémisphère Sud, les habitants payent le prix fort pour les effets des changements climatiques, alors qu'ils ont contribué le moins au réchauffement de l'atmosphère.

Pour nous, Socialistes et Démocrates européens, notre lutte commune contre les changements climatiques va de pair avec notre combat continu contre les injustices sociales en Europe et dans le monde. Nous nous engageons à nous attaquer à la fois à la crise environnementale et aux inégalités sociales, en organisant une transition juste vers un nouveau modèle économique durable et décarboné. Cela permettra d'améliorer la santé et le bien-être de nos citoyens. Nous favoriserons également toutes les possibilités de création d'emplois verts et d'investissements verts. Nous nous y attelons parce qu'il s'agit d'une question de justice intergénérationnelle. Tout retard dans nos agissements s'avérera socialement, économiquement et écologiquement plus coûteux pour les générations futures. Voilà pourquoi nous plaidons également avec force en faveur de l'adoption avant 2020 de mesures d'atténuation des risques climatiques et d'adaptation à ceux-ci.

Ensemble, nous avons une vision pour un monde écologiquement et socialement plus durable. Aujourd'hui, 21 octobre 2015, nous Socialistes et Démocrates européens adressons les 21 propositions progressistes suivantes à la COP21, afin que l'action climatique internationale soit placée sur une voie efficace, que l'Europe devienne un leader crédible en matière d'actions climatiques d'envergure planétaire et que les injustices causées par la crise du climat soient éliminées.















21 PROPOSITIONS PROGRESSISTES POUR LA COP21

Nous demandons:

Accord de Paris : contraignant, universel et dynamique

- 1 Un accord international universel et contraignant qui entrera en vigueur dès qu'il aura été adopté par les pays représentant une large majorité des émissions globales de gaz à effet de serre et au plus tard en 2020.
- 2 Un accord sur le climat dynamique incluant des mécanismes d'évaluation tous les cinq ans combinés à un mécanisme solide de renforcement continu des engagements nationaux et collectifs.
- 3 Que l'adaptation aux changements climatiques, les pertes et les dommages subis constituent un élément clé du nouvel accord.
- 4 Que tous les pays s'engagent par rapport à un objectif collectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la fourchette supérieure de 40-70 % d'ici 2050, comme recommandé par le GIEC. Tous les pays devraient souscrire à l'objectif de contenir le réchauffement climatique global sous les 2 degrés Celsius et de commencer sans délai à éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles.
- 5 Que l'accord de Paris marque un changement global d'attitudes dans la société.

Union européenne : leader international sur le climat par l'exemple

- 6 Que l'UE soit un modèle et se pose en leader à la COP21 en parlant d'une seule voix.
- 7 Que toutes les politiques et tous les cadres réglementaires nationaux et de l'UE soient alignés sur les objectifs de changement climatique. Nous nous efforçons également d'aligner les politiques internationales, les cadres réglementaires internationaux et les institutions internationales sur ces objectifs.
- 8 Que l'UE augmente son objectif de réduction des gaz à effets de serre après la COP21 au-delà du niveau actuel de 40 % d'ici à 2030 comparé à 1990, ainsi que ses objectifs en termes d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.
- 9 La création d'une Union européenne de l'énergie qui favorise la transition rapide et équitable vers une économie décarbonée fondée sur des sources d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation d'énergie, ainsi que la fin des subventions aux énergies fossiles. Nous voulons que l'UE avance sur le chemin d'une économie circulaire et durable.















- 10 Une réforme ambitieuse du système européen d'échange de quotas d'émission et un système européen de taxation du carbone en vue d'une tarification appropriée de celui-ci. Cette réforme doit être accompagnée par des outils non basés sur le marché (normes, règles et réglementations publiques, politiques industrielles adaptées, investissements publics et incitants).
- 11 Que les États membres de l'UE ratifient rapidement la deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto.
- 12 Que l'UE prouve au travers de ses politiques que la protection du climat, la croissance économique durable, la création d'emploi et le développement social vont de pair, au niveau local, régional, national et mondial.

Financement climatique : promotion d'un investissement global en faveur d'économies résilientes à faible intensité de carbone

- 13 Que l'UE et ses États membres se mettent d'accord sur une feuille de route qu'ils mettront en œuvre en vue d'accroître à l'échelle internationale les financements climatiques prévisibles, nouveaux et supplémentaires. La feuille de route devrait inclure la quote-part annuelle de 100 milliards de dollars de l'UE d'ici 2020 dans le cadre du Fonds vert pour le climat, mais également pour la période avant 2020, en mobilisant les ressources à la fois privées et publiques.
- 14 Que des banques de développement développent des feuilles de route en matière d'investissements climatiques qui excluent le soutien financier aux combustibles fossiles. Un mécanisme de taxe internationale sur les transactions financières peut également financer les actions climatiques et le développement durable.
- 15 Que tous les pays mettent en place des mécanismes de tarification du carbone de manière juste.
- 16 Des réglementations financières pour promouvoir la transparence et un objectif de réorientation d'au moins 10% des flux d'investissements des acteurs financiers vers des projets d'économie verte.

Coopération Nord-Sud : une solidarité à l'échelle mondiale pour protéger les populations contre les risques climatiques

- 17 Une politique de coopération au développement de l'UE qui reconnaît les risques que représentent les changements climatiques pour le développement et l'éradication de la pauvreté, et qui aide les pays en développement à prévenir ces dangers. Nous allons promouvoir la mise en application de l'entièreté des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le statut légal des réfugiés climatiques et leur droit à la protection doivent également être discutés dans le cadre de la Convention de Genève.
- 18 Une plus grande solidarité financière et technologique.
- 19 Une politique de coopération au développement de l'UE qui inclut des approches fondées sur le traitement équitable des genres, participatives et basées sur les droits de chacun.















Participation des parties prenantes : engagement des partenaires de l'action climatique au-delà des seuls gouvernements

- 20 Un plan d'investissement pour soutenir les villes et régions dans leurs efforts en vue de rendre les collectivités plus durables et capables de résister aux changements climatiques, et pour soutenir les initiatives telles que le Pacte des maires.
- 21 Que toutes les parties prenantes jouent pleinement leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques, dans la réduction des risques de catastrophes liées au climat et dans le processus d'examen des engagements en matière d'atténuation des risques climatiques et d'adaptation à ceux-ci.

Nous, Socialistes et Démocrates européens, sommes prêts à jouer notre rôle afin de parvenir à un accord global qui garantisse un partage équitable des efforts pour protéger la planète contre les dangers du réchauffement global.

C'est maintenant que nous devons agir pour le climat.











